

COMPTE RENDU ATELIER DE TRAVAIL AVEC LA POPULATION

09/10/2021 – 09H A 12H

| INDICE | NATURE DES MODIFICATIONS | ÉTABLI PAR | VÉRIFIÉ PAR | APPROUVÉ PAR |
|--------|--------------------------|------------|-------------|--------------|
| | | T. ROUSSAT | N. PERIGALT | |

RESTITUTION DU DIAGNOSTIC ET DES ENJEUX POUR UN TRAVAIL SUR DES SOLUTIONS

L'objectif de cet atelier de travail en concertation avec la population locale est de les informer des enjeux de circulation et de stationnement communaux (phase 1 & 2 de la mission), et ensuite de pouvoir co-construire un plan d'actions permettant de faire évoluer la situation actuelle. Pour cela, les participants ont été répartis en groupes de travail. Les éléments issus de ce temps de concertation seront ensuite repris dans la création des scénarios et dans le plan d'actions (phases 3 & 4).

Personnes présentes lors de l'atelier :

Lors de cet atelier, 31 montbazinois se sont déplacés afin de participer à l'atelier. Par ailleurs, 6 élus municipaux étaient présents, dont Monsieur le Maire, Josian RIBES. Ces derniers ont fait office de rapporteurs pour les différentes thématiques abordées.

Déroulé de l'atelier :

Quatre thématiques ont été retenues pour le travail en sous-groupe de cet atelier :

- Thématique 1 : Apaisement des vitesses & Place du piéton
- Thématique 2 : Fonctionnement de l'école & Écomobilité scolaire
- Thématique 3 : Optimisation du stationnement autour de l'hypercentre
- Thématique 4 : Création d'un nouveau plan de circulation

Pour chaque thématique, un rapporteur issu de l'équipe municipale accompagnait un groupe de travail. Toutes les 20 minutes, le rapporteur de chaque thématique changeait de groupe de travail. Ainsi, les 4 groupes de travail ont tous abordé les 4 thématiques de l'atelier et les participants ont pu prendre connaissance des points vus précédemment par les autres groupes.

Les solutions citées ci-après sont celles restituées par les rapporteurs. Pour chaque thématique, une partie « Autres idées » relate des idées notées qui n'ont pas été prises en compte dans la priorisation.

Priorisation des solutions à mettre en œuvre :

Après la restitution des solutions identifiées par la population pour chacune des 4 thématiques, il a été demandé aux participants de prioriser ces idées. Pour chaque thématique, chaque participant a dû donner les 3 solutions à adopter en priorité. Les « Autres idées » n'ont pas été prises en compte dans la priorisation, puisqu'elles n'ont pas été mentionnées oralement par les rapporteurs.

Solutions identifiées par les groupes de travail pour chaque thématique :

Thématique 1 : Apaisement des vitesses & Place du piéton

1. Chemin des Romains :
 - Faire respecter les vitesses,
 - Mettre un stop pour le sens descendant au niveau de la rue Voie Romaine, pour laisser la priorité au sens montant (sens unique en alternance),
 - Possibilité de gérer le sens unique en alternance par le biais de feux ;
2. Matérialiser une zone de rencontre (zone limitée à 20 km/h) entre la Place de l'Église et la rue du Jeu de Ballon, avec possibilité de l'étendre jusqu'à la rue de la Carrierasse et l'avenue de la Gare, en jouant sur les matériaux au sol et les revêtements ;
3. Aménager une fontaine sur l'avenue de la Gare, permettant de casser la vitesse ;
4. Améliorer la zone 30 sur tout le secteur du centre ancien ;
5. Positionner des feux pédagogiques qui informent sur la vitesse et les excès de vitesse, ou des feux tricolores qui passent au rouge si l'automobiliste est en excès de vitesse ;
6. Sur les axes d'entrée à la commune : Casser la vitesse en aménageant des chicane en alternance (permet d'éviter les ralentisseurs), avec possibilité de gestion du stationnement pour modifier le tracé ;
7. Mettre en sens unique le chemin des Romains (sens montant) avec boucle de circulation sur rue du Couvent et rue de la Carrierasse en sens descendant ;
8. Au bas de l'avenue de Villeveyrac :
 - Créer un giratoire franchissable, permettant de casser la vitesse,
 - Réaménager le stationnement sur le Quai de la Vène,
 - Positionner 2 ralentisseurs rapprochés sur le Quai de la Vène ;
9. Sur le secteur bas du village : Mettre en place un dispositif permettant de limiter voire interdire l'accès aux 2 roues motorisés
10. Étendre la zone 30 jusqu'à la route de la déchetterie.

Autres idées ajoutées après la priorisation: Aucune.

Résultat de la priorisation

| Numéro | Propositions d'actions | Votes |
|--------|--|-------|
| 2 | Matérialisation ZR Place Eglise & Rue Jeu de Ballon jusqu'à Av. de la Gare & Carrierasse | 10 |
| 6 | Entrées de village : Casser la vitesse par des chicane en alternance | 9 |
| 4 | Meilleure Zone 30 sur partie village ancien | 8 |
| 8 | Bas l'Av. Villeveyrac : rond point franchissable pour casser vitesse + stationnement en épi Quai de la Vène & 2 ralentisseurs rapprochés | 8 |
| 1 | Faire respecter les vitesses / Mettre Stop pour sens descendant & laisser priorité au sens montant / Plutôt feux pour alternance | 7 |
| 7 | Mise en sens unique Ch. Des Romains avec descente depuis Rue Carrierasse | 5 |
| 3 | Casser la vitesse Av. de la Gare : Ajout d'une fontaine | 4 |
| 5 | Mettre feux pédagogiques sur la vitesse OU feux qui passent au rouge si excès de vitesse | 4 |
| 10 | Mettre une Zone 30 jusqu'à la déchetterie | 4 |
| 9 | Secteur bas du village (centre historique) : Dispositif pour interdire ou freiner l'accès aux 2RM | 3 |

Thématique 2 : Fonctionnement de l'école & Écomobilité scolaire

Remarque : une interdépendance de cette thématique avec celle des sens de circulation (thématique 4).

1. Fermer les barrières du côté de la rue du Puit de Jacob aux heures d'entrées et sorties de la pause méridienne de l'école (15 à 30 minutes) ;
2. Ajouter une seconde barrière sur la rue de Valfalis du côté du parking des anciens courts de tennis afin d'agrandir l'aire piétonne ; sur ce secteur, un agent de la Police Municipale laisserait passer les élèves à mobilité réduite et les riverains (qui sortent de l'aire) ;
3. Formaliser le dépôt minute et assurer la sécurité des enfants qui sortent des véhicules, impliquant la réorganisation de l'aire devant l'école ;
4. Mise en sens unique de la rue de Valfalis à partir du parking des anciens courts de tennis (sens rue des Courbes vers rue du Puits de Jacob), avec boucle de circulation sur le boulevard des Belges en sens unique, et création d'une ouverture entre le boulevard des Belges et la rue de Valfalis en passant derrière les arènes ; aire piétonne devant l'école ;
5. Créer une entrée piétonne à l'école depuis la rue du Jeu de Mail, permettant de rendre l'espace piéton devant l'école plus étendu ;
6. Sur le giratoire de la rue des Courbes :
 - Placer un ralentisseur,
 - Limite de vitesse maximale : 30 km/h,
 - Indiquer la proximité de l'école via un panneau (exemple : « Attention tu arrives près de mon école »)
7. Décaler les horaires d'entrée et de sortie de l'école maternelle et élémentaire (exemple à Gignac, où les horaires d'entrée des maternelles sont plus étendus) ;
8. Créer un parking dédié au personnel du groupe scolaire sur le parking des anciens courts de tennis OU sur les arènes (qui seront à relocaliser ailleurs) ;
9. Créer une liaison piétonne entre le boulevard des Belges et la rue de Valfalis en passant derrière les arènes.

Autres idées ajoutées après la priorisation

10. Ramassage scolaire municipal : Initier une démarche de transport collectif doux, du type pédibus, vélo, ou charrette/roulotte ;
11. Pour le parking des anciens courts de tennis : aménager une zone de dépôt minute pour les primaires, et une zone de parking pour les maternelles ;
12. Placer un employé du groupe scolaire au portail en haut des escaliers.

Résultat de la priorisation

| Numéro | Propositions d'actions | Votes |
|--------|--|-------|
| 3 | Formaliser le dépôt minute et assurer la sécurité de l'enfant qui sort de la voiture / Réorganiser pour qu'elle puisse exister | 11 |
| 1 | Fermer barrières côté rue Puits de Jacob aux entrées et sorties | 9 |
| 8 | Prévoir parking enseignants & employés : à officialiser sur tennis ou arènes (à déplacer) | 9 |
| 4 | Schéma proposé avec création d'un sens unique | 7 |
| 7 | Décaler les heures d'entrée et sortie école maternelle & élémentaires (ex : Gignac entrée maternelle + large) | 6 |
| 5 | Pourquoi ne pas laisser entrer les piétons par rue Jeu de Mail & espace piéton + important devant école | 5 |
| 2 | Ajouter barrière côté parking tennis pour agrandir la zone piétonne tennis (avec PM qui laisse passer PMR & sortie riverains) | 4 |
| 6 | Rue des Courbes : Parking avec arrêt de bus / Limiter la vitesse & indiquer proximité à l'école | 3 |
| 9 | Passer par le contournement des arènes & Bd des Belges | 1 |

Thématique 3 : Optimisation du stationnement autour de l'hypercentre

1. Agrandir le parking de la Vène ;
2. Réglementer le stationnement sur le parking de la Vène : gratuit pour les résidents, payant pour les non-résidents ;
3. Créer des parkings situés plus en périphérie du centre ancien ;
4. Chapelle Saint-Pierre : Dégager l'espace en repoussant le stationnement, mais qui ne doit pas pénaliser les habitants du quartier ;
5. Stationnement sauvage :
 - Réorganiser les espaces afin de limiter les stationnements gênants,
 - Améliorer la matérialisation du stationnement (par exemple sur la route de Gigean) ;
6. Créer un macaron pour les habitants de Montbazin ;
7. Créer un parking spécialement dédié aux randonneurs en périphérie du village, où des panneaux interdisent le stationnement aux résidents sur certaines places réservées aux randonneurs ;
8. Créer du stationnement en face des logements sociaux sur l'avenue de Poussan ;
9. Améliorer la signalisation et augmenter la capacité du parking sur l'avenue de la Gare (extension à 15 places) ;
10. Créer un parking en rive droite sur le terrain privé ;
11. Agrandir le parking du Bar-Tabac ;
12. Repenser le stationnement sur le Quai de la Vène, en mettant en place possiblement du stationnement en épi le long du mur ;
13. Inciter les propriétaires à stationner leur véhicule au sein de leur domicile et ainsi libérer du stationnement sur l'espace public ;
14. Créer à minima 2 emplacements de stationnement courte durée devant La Poste, avec des bornes de stationnement limité qui alertent la Police Municipale si la durée est dépassée ;
15. Alternier le stationnement par quinzaine sur certaines voies riveraines (exemple sur la rue des Peupliers).

Autres idées :

16. Améliorer la sécurité et la surveillance des parkings ;
17. Vérifier l'usage et le fonctionnement de la borne électrique sur le parking à l'entrée de l'avenue de Poussan, et communiquer sur son fonctionnement ;
18. Vérifier l'existence des parkings « privés » sur des espaces publics (exemple : rue du Puits de Jacob).

Résultat de la priorisation

| Numéro | Propositions d'actions | Votes |
|--------|--|-------|
| 1 | Agrandir le parking de la Vène | 13 |
| 3 | Créer des parkings + à l'extérieur un peut + éloignés | 10 |
| 11 | Agrandir le parking devant Tabac | 9 |
| 6 | Créer un macaron habitant Montbazin (ressorti par groupe école) | 8 |
| 4 | Paytrimoine chapelle St Pierre : Dégager l'espace en repoussant le stationnement (réfléchir pour pas pénaliser habitants du secteur) | 6 |
| 5 | Stationnement sauvage : Réorganiser les espaces pour limiter stationnement gênant / Mieux matérialiser les stationnements (ex : route de Gigean) | 6 |
| 9 | Meilleure signalisation & aménagement parking Av de la Gare (extension à 15 places) | 6 |
| 12 | Repenser stationnement Quai de la Vène (stationnement en épi le long du mur) | 6 |
| 7 | Créer parking spécial randonneurs (un peu à l'extérieur) | 4 |
| 10 | Parking à créer en Rive droite (terrain privé) | 3 |
| 13 | Inciter propriétaires à utiliser le stationnement interne à leur parcelle & libérer les places sur espace public | 3 |
| 2 | Parking de la Vène : gratuit résidents / payants autres | 2 |
| 8 | Parking à créer en face des logements sociaux | 2 |
| 14 | Créer au moins 2 places courte durée devant la poste avec borne de temps | 0 |
| 15 | Stationnement alterné par quinzaine sur certaines voies riveraines (ex : Peupliers) | 0 |

Thématique 4 : Création d'un nouveau plan de circulation

1. Axes de desserte à privilégier : route de Villeveyrac et RD2 ;
2. Créer un nouveau barreau depuis la rue de la Davalade jusqu'à la rue de Valfalis au-dessus du boulevard des Belges ;
3. Créer un nouveau barreau au Sud de la commune, il a été retenu que celui-ci est fortement contraint écologiquement, et risque d'augmenter les flux sur l'avenue de la Gare, qui est déjà important. Donc cette solution est apparue moins préférentielle que la solution 2.
4. Mettre le chemin des Romains à sens unique, en autorisant uniquement les bus à circuler en sens inverse (en adaptant la taille des bus, midibus par exemple) ;
5. Conserver uniquement les arrêts de bus dans le centre du village, et supprimer ceux qui nécessitent d'emprunter le chemin des Romains, et ainsi conserver un bus de taille classique ;
6. Permettre l'accès à tous à la rue du Puit de Jacob pour monter au groupe scolaire, nécessitant de supprimer le sens unique sur 50 mètres ;
7. Pour les véhicules venants de Gigean, reporter la traversée du village sur l'avenue de Poussan et sur le Cami de la Garelle, impliquant de refaire la chaussée et les ralentisseurs ;
8. Identifier des solutions de raccordement sécurisé pour accéder aux voies vertes, en utilisant notamment le Cami d'Antonègre ;
9. Mettre en double sens cyclable l'ensemble des axes structurants de la commune ;
10. Sur le chemin de la Déchetterie : Réfléchir à la mise en sens unique à partir de la déchetterie, mais problème de circulation des camions bennes dans le centre du village ;
11. Mettre la rue de la Carrierasse en sens unique (à intégrer dans un plan de circulation global) ;
12. Mettre la rue de la Davalade en sens unique ;
13. Créer un giratoire au niveau de la place de l'Église, permettant de faire ralentir les véhicules et limiter les flux sur la rue du Jeu de Ballon pour une meilleure piétonnisation ;
14. Surélever le giratoire franchissant entre la rue de Valfalis, la rue du Jeu de Mail et l'impasse des Courbes, afin de le rendre infranchissable et ralentir les vitesses.

Autre idée : Aucune.

Résultat de la priorisation

| Numéro | Propositions d'actions | Votes |
|--------|--|-------|
| 2 | Créer route depuis Davalade jusqu'à Valfalis en-dessous du Bd des Belges (solution en faveur de la voiture) | 14 |
| 7 | Depuis Gigean : Déporter la traversée du village via l'Av de Poussan / Cami de la Garelle | 8 |
| 13 | Créer rond-point place de l'église (faire ralentir & limiter flux rue du jeu de ballon) | 8 |
| 11 | Rue Carrierasse à sens unique (avec vision globale) | 6 |
| 8 | Trouver solutions pour raccordement sécurisé pour accéder aux voies vertes (notamment lycée Cournonterral) / Chemin randonnée depuis le Calvaire - Cami d'Antonègre) via les Tuilières | 5 |
| 9 | Mettre en double sens vélo sur les axes | 5 |
| 4 | Mettre Ch. Des romains en sens unique (uniquement bus en sens inverse & adaptation taille des bus) | 4 |
| 5 | Conserver uniquement les arrêts de bus dans village : résout le pb du Ch. Des Romains | 4 |
| 12 | Sens unique Davalade | 3 |
| 6 | Permettre l'accès à l'ensemble de la rue Puits de Jacob pour monter aux écoles (surppimer le sens unique sur 50m) | 2 |
| 1 | Axes prioritaires : route Villeveyrac & RD2 | 1 |
| 3 | Autre solution de contournement au Sud : + de contraintes écologiques & ajout du flux sur Av de la Gare déjà impactée | 1 |
| 14 | Rond point Valfalis-Mail-Courbes à surélever | 1 |
| 10 | Ch. Déchetterie : sens unique à partir de déchetterie (soucis de circulation des camions bennes : à creuser) | 0 |

La suite :

Les solutions identifiées lors de cet atelier vont permettre d'alimenter les scénarios du nouveau plan de circulation et de stationnement de Montbazin. Les idées de la population viendront compléter les solutions préalablement identifiées par INGÉROP.